

CABINET

N° 3094 - - 7MEBPP-CAB

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public informe le public de la reprise du Numéro d'Identification Unique (NIU).

Le Ministère rappelle que l'établissement et la délivrance des cartes NIU restent gratuits.

Vous pouvez vous préenregistrer au NIU à travers le formulaire en ligne (FIMLI) : <https://eform.niu.cg>.

Fait à Brazzaville, le 05 SEPT 2025

Le Directeur de Cabinet,



Paul MALIE